

CANTON DE VAUD



COMMUNE DE CRANS
LÉGISLATURE 2021 – 2026

AU CONSEIL COMMUNAL

Préavis No 10/22

COMPTES 2021

DÉLÉGUÉE MUNICIPALE : MME JOHANNA PINI

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

En vertu de l'article 93c, alinéa 2, de la Loi vaudoise sur les Communes du 28 février 1956, en son état au 1er juillet 2013, et de l'article 93 du Règlement du Conseil communal de 2017, la Municipalité vous présente ses comptes pour l'exercice 2021, objet de ce préavis No 10/22.

Conformément à l'article 39 du Règlement du CC, la Municipalité soumet les Comptes communaux de l'année 2021 pour examen et approbation. Le compte d'exploitation et le bilan 2021, comparés à ceux de l'exercice précédent et au budget 2021, sont joints au présent préavis.

2. Évolution générale des revenus et charges en 2021

L'année 2021 se clôture sur une note très positive, étant donné que le résultat de l'exercice est un excédent de revenus de Chf 853'816.-, contrairement à l'excédent de charges prévu au budget. À la différence de l'année précédente, ce résultat repose en grande partie sur des impôts aléatoires, particulièrement importants cette année.

Néanmoins, le principal problème financier auquel la commune doit faire face reste les charges de la péréquation, et plus particulièrement de la participation à la cohésion sociale (anciennement facture sociale), qui échappe totalement à notre contrôle et qui représentent 67 % des charges courantes de la commune.

Exceptionnellement, les comptes 2021 donnent un résultat très positif pour les raisons expliquées dessous.

Par rapport au budget 2021 les charges courantes en 2021 sont en légère diminution de Chf 268'685.- ; par contre, les charges totales sont en augmentation de Chf 770'709.-, principalement en raison des amortissements supplémentaires de Chf 651'398.- et d'une hausse des attributions aux financements spéciaux pour Chf 242'833.-.

L'élément le plus important est l'augmentation des revenus totaux, qui sont supérieurs au budget 2021 de Chf 3'724'340.- ; ce résultat provient essentiellement de l'augmentation des revenus conjoncturels et aléatoires (droits de mutation, impôt sur les successions, donations et gains immobiliers) de Chf 2'636'152.-, source de revenus totalement imprévisible.

La facture sociale est toujours basée sur les mêmes critères que l'année 2020, avec la suppression de l'écrêtage et le plafonnement à 48 points d'impôt.

Pour les comptes 2021 les charges péréquatives sont en diminution de Chf 0,2 millions, par rapport au budget 2021, et de Chf 0,3 millions, par rapport aux comptes 2020, soit Chf 15,2 millions contre Chf 15,4 millions au budget 2021 et Chf 15,5 millions pour l'année 2020 ; ce qui nous permet, quand même, de sortir un résultat positif, grâce aux impôts aléatoires et conjoncturels.

Les comptes 2021 de la Commune retrouvent donc les chiffres noirs et bouclent avec un excédent de revenus de Chf 1'858'247.- avant amortissements supplémentaires et attributions aux fonds de réserves. Notre marge d'autofinancement est de Chf 2'104'883.- en augmentation, par rapport aux comptes des exercices 2015 à 2020, et se rapproche de celle de 2014.

Résultat des comptes de fonctionnement

Avant les amortissements supplémentaires et les attributions aux fonds de réserves, le résultat des comptes 2021 fait ressortir un excédent de revenus de Chf 1'858'247.-, pour un excédent de charges au budget 2021 de Chf 1'989'615.-, soit un écart de Chf 3'847'862.-. Ce résultat nous a amené à effectuer des amortissements supplémentaires sur le patrimoine administratif, nous permettant ainsi de réduire ces charges pour les années à venir. Ainsi, suite aux amortissements supplémentaires et aux attributions aux fonds de réserve, le résultat final pour 2021 est un excédent de revenus de Chf 853'816.-.

T1		Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Revenus courants	+	22'727'945	20'810'900	24'390'077
Charges courantes	-	23'005'296	22'800'515	22'531'830
Résultat d'exploitation		-277'351	-1'989'615	1'858'247
Amortissements supplémentaires	-	0	0	651'398
Résultat opérationnel		-277'351	-1'989'615	1'206'849
Attributions au fonds de réserve	-	45'500	110'200	353'033
Prélèvements sur fonds réserve	+	207'091	0	0
Résultat net		-115'760	-2'099'815	853'816

Ce résultat exceptionnel est dû à la conjonction de deux facteurs. Tout d'abord, une hausse des revenus de l'exercice 2021 de Chf 2'461'827.- par rapport au budget, qui provient essentiellement de l'augmentation des revenus conjoncturelles et aléatoires (droits de mutation, de l'impôt sur les successions et donations et des gains immobiliers de Chf 3'286'153.-, montant prévu au budget 2021 de Chf 650'000.-). D'autre part, une certaine stabilisation des charges péréquatives (selon le décompte provisoire fourni par le canton), ceci malgré une hausse des revenus, et qui est potentiellement l'effet de l'accord entre l'UCV et le Canton. Dans ce cadre il faut également noter que les revenus conjoncturels et aléatoires ne sont pris en compte que pour moitié dans le calcul des charges péréquatives, contribuant ainsi, de manière importante, à l'amélioration de la situation.

Il convient à présent de regarder plus en détail l'évolution des revenus et charges dans le cadre du compte de fonctionnement, en nous référant à la présentation des comptes par nature.

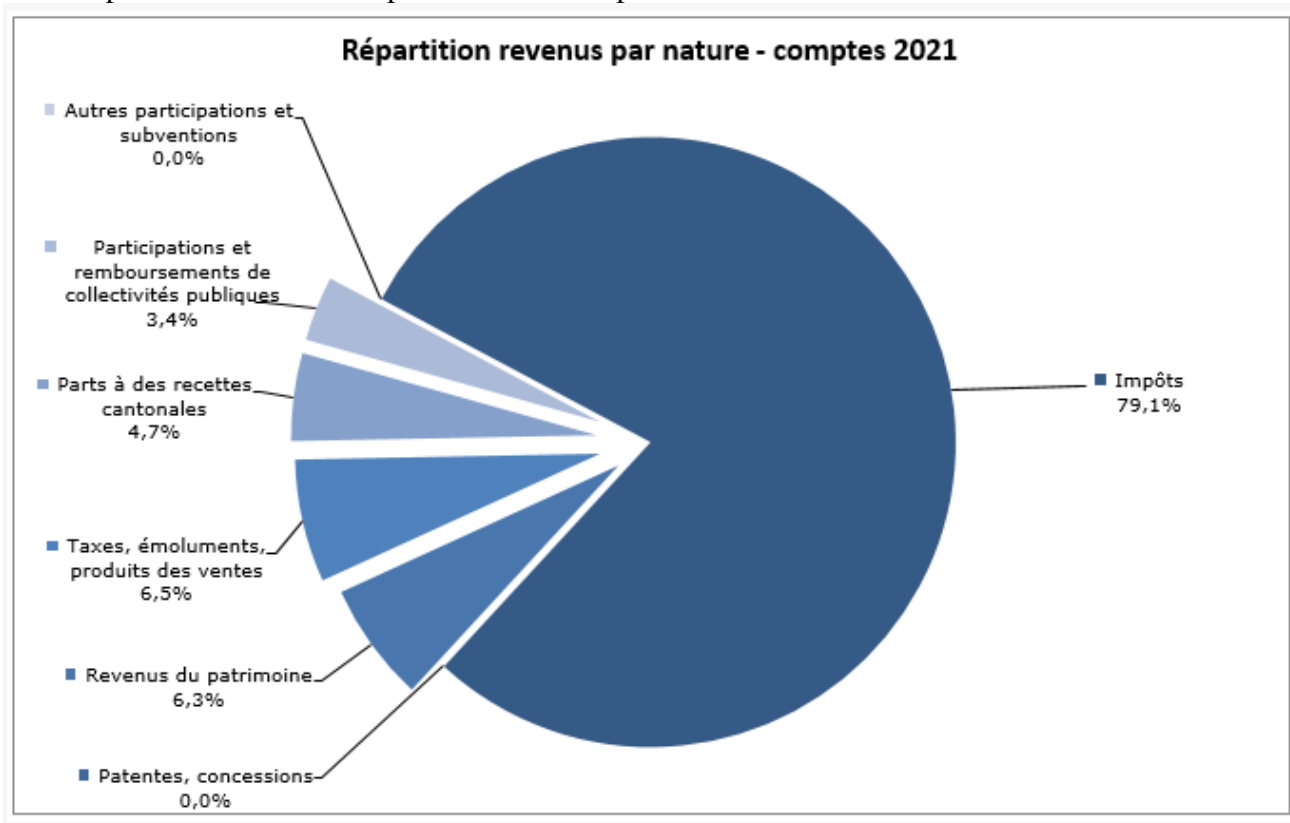
2.1 Évolution des revenus

2.1.1. Revenus totaux

Les revenus totaux bruts s'élèvent à Chf 25'652'591.-, soit Chf 3'724'341.- de plus que le montant budgété (Chf 21'928'250.-). Après déduction des imputations internes et prélèvements sur fonds de réserves, les revenus courants atteignent Chf 24'390'077.-, contre Chf 20'810'900.- au budget 2021.

L'année 2021 est marquée par une forte progression des impôts aléatoires. En effet, les droits de mutations, l'impôt sur les successions et les donations, ainsi que l'impôt sur les gains immobiliers – particulièrement variables d'une année à l'autre – dépassent le budget 2021 d'un montant de Chf 2'636'153.-, et supérieur aux comptes 2020 de Chf 1'341'966.-.

G1 – Répartition des revenus par nature – Comptes 2021



	REVENUS PAR NATURE	Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
40	Impôts	19'284'808	17'083'450	18'900'482
400	Impôts sur le revenu et la fortune	16'121'292	15'785'000	16'482'573
401	Impôts sur le bénéfice et le capital PM	79'431	95'000	48'267
41	Patentes, concessions	729	1'000	664
42	Revenus du patrimoine	1'544'101	1'407'550	1'400'153
43	Taxes, émoluments, produits des ventes	1'588'145	1'229'600	1'304'484
44	Parts à des recettes cantonales (gains immobiliers)	1'134'338	300'000	446'422
45	Partic. et remboursements de collectivités	837'958	789'300	675'740
46	Autres prestations et subventions	0	0	0
	Revenus courants	24'390'077	20'810'900	22'727'945
48	Prélèv. sur fonds et financements spéciaux	0	0	207'091
49	Imputations internes	1'262'514	1'117'350	1'144'050
TOTAL REVENUS		25'652'591	21'928'250	24'079'087

2.1.2. Recettes fiscales totales (Rubrique 40)

Les recettes fiscales totales sont de Chf 19'284'808.- en 2021, et sont en augmentation de + 2% par rapport aux comptes 2020 (Chf 384'325.-). Ces recettes représentent une hausse de 13% par rapport au budget 2021, (Chf 2'201'358.-, variation qui provient essentiellement des encaissements sur les impôts de successions et donations, qui se montent en 2021 à Chf 1'474'721.-, contre Chf 600'651.- en 2020 et Chf 50'000.- au budget.

Les impôts directs des personnes physiques et morales sont supérieurs de 2% aux prévisions budgétaires 2021, en revanche, comme le montre le tableau ci-dessous, ces derniers sont en léger recul de 2,2 %, par rapport à 2020.

T2 Évolution des revenus des impôts des personnes physiques

Libellé	Comptes 2018	Comptes 2019	Comptes 2020	Comptes 2021	Diff. cptes 2020/2021
Impôt sur le revenu et la fortune (IRF)	12'325'855	14'093'548	15'401'894	15'004'037	-397'857
Impôt à la source	388'834	412'482	204'965	541'679	+336'714
Rétrocession impôt frontalier	36'107	21'843	47'661	40'096	-7'565
Impôt forfaitaires étrangers (IE)	1'066'433	668'928	828'053	535'479	-292'574
Total impôts s/revenus des PP	13'817'229	15'196'801	16'482'573	16'121'291	-361'282

Cette diminution des revenus sur les personnes physiques, par rapport à 2020, provient de la diminution des rattrapages des années antérieures. En effet, en 2021, ils se montent à Chf 2'315'681.- ; ce qui représente une baisse de Chf 821'639.- par rapport aux comptes 2020.

Nous vous remettons, ci-dessous, l'évolution des rattrapages depuis 2018, comme vous pourrez le constater il est très difficile de les prévoir lors de l'établissement des budgets :

T3

Libellé	Comptes 2018	Comptes 2019	Comptes 2020	Comptes 2021
Impôt sur le revenu et la fortune des PP (IRF)	2'223'434	2'875'939	3'137'320	2'315'681

2.1.3. Parts aux recettes cantonales (Rubrique 44)

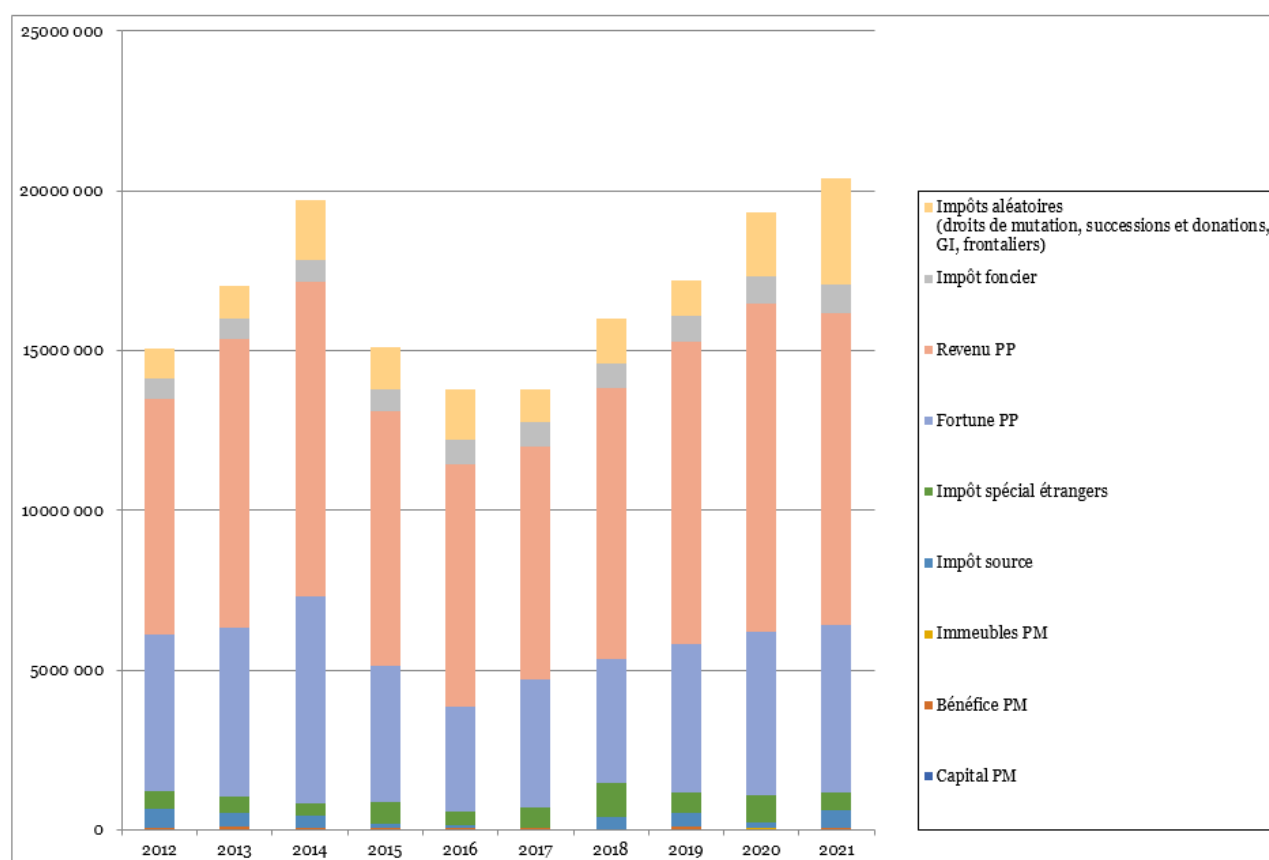
L'année 2021 est également marquée par des gains immobiliers importants (Chf 1'134'338) qui peuvent être imputés à l'augmentation des transaction immobilières (compte no 210.4411). Il y a ainsi une augmentation de Chf 834'338 par rapport au budget 2021, soit une progression de 278 %, et une progression de plus de 150% par rapport à l'année 2020 ce qui en montre le caractère exceptionnel et imprévisible.

2.1.4. Revenus nets totaux des taxes et impôts communaux

Finalement, comme le montre l'évolution des revenus nets de 2012 à 2021 de tous les impôts et taxes communaux (rubrique 21 du compte de fonctionnement), après déduction des rétrocessions, défalcatons etc., ces derniers évoluent à la hausse jusqu'en 2014, avec une baisse notable en 2015, 2016, 2017 et une reprise à partir de 2018, avec une augmentation significative pour les années 2020 et 2021. Comme le montre le graphique ci-après, elle provient en grande partie des impôts aléatoires (graphique selon les comptes par ordre administratif, Rubrique 21, p.4 dans l'annexe 1 - Comptes 2021 par ordre administratif).

G2 – Évolution des recettes fiscales totales de 2012 à 2021 :

C 2012	C 2013	C 2014	C 2015	C 2016	C 2017	C 2018	C 2019	C 2020	C 2021
15'231'721	16'821'815	20'335'656	15'014'923	13'755'437	13'889'895	15'881'742	16'963'080	19'410'727	20'288'819
Variation	+1'590'094	+3'513'841	-5'287'733	-1'292'485	+134'458	+1'991'748	+1'081'338	+2'447'647	+878'092



Ce graphique montre également que l'encaissement de l'impôt sur les personnes morales est quasi insignifiant et que les revenus de la commune dépendent principalement des impôts sur les personnes physiques.

2.1.5. Patentes, concessions (Rubrique 41)

Comptes 2021 Chf 728.- ; Budget 2021 Chf 1'000.-
En diminution de Chf 272.-.

2.1.6. Revenus du patrimoine (Rubrique 42)

Comptes 2021 Chf 1'544'100.- ; Budget 2021 Chf 1'407'550.-

L'augmentation de Chf 136'550.- provient essentiellement :

- du rattrapage du loyer de la crèche Chf 20'000.- (compte No 3400.4232)
- du loyer de la Buvette du Port Chf 20'000.- (compte No 3405.4231)
- des loyers de l'AJET et du CAV Chf 91'842.- (compte No 3502.4271.01).

2.1.7. Taxes, émoluments et produits de vente (Rubrique 43)

Comptes 2021 Chf 1'588'144.- ; Budget 2021 Chf 1'229'600.-.

L'augmentation de Chf 358'544.- provient :

- de la vente de bois de Chf 15'000.- (compte no 320.4355)
- du remb. des frais de conciergerie de l'AJET/CAV Chf 43'167.- (compte No 3502.4362)
- rétrocession taxe aux sacs et du verre/papier Chf 23'000.- (comptes Nos 450.4364/451.4354)
- de la taxe de raccordement de Chf 236'000.- (compte No 460.4341)
- des remboursements de tiers Chf 32'000.- (comptes Nos 130.4361/3501.4361).

2.1.8. Participation, remboursement collectivités publiques (Rubrique 45)

Comptes 2021 Chf 837'957.- ; Budget 2021 Chf 789'300.-.

L'augmentation de Chf 48'657.- provient de :

- l'augmentation du fonds de péréquation – couche population de Chf 25'000.- (compte No 220.4519.01)
- remboursement facture sociale solde 2020 Chf 27'139.- (compte No 720.4515)

2.1.9. Prélèvement sur fonds de réserve et financements spéciaux (Rubrique 48)

Comptes 2021 Chf 0.- ; Budget 2021 Chf 0.-.

2.1.10. Imputations internes (Rubrique 49)

Comptes 2021 Chf 1'262'513.- ; Budget 2021 Chf 1'117'350.-.

Il s'agit de la répartition de certaines charges (frais de personnel, frais financiers et frais divers) sur les divers dicastères Les imputations internes "charges" doivent s'équilibrer avec les imputations internes "produits".

2.1.11. Port (chapitre 471)

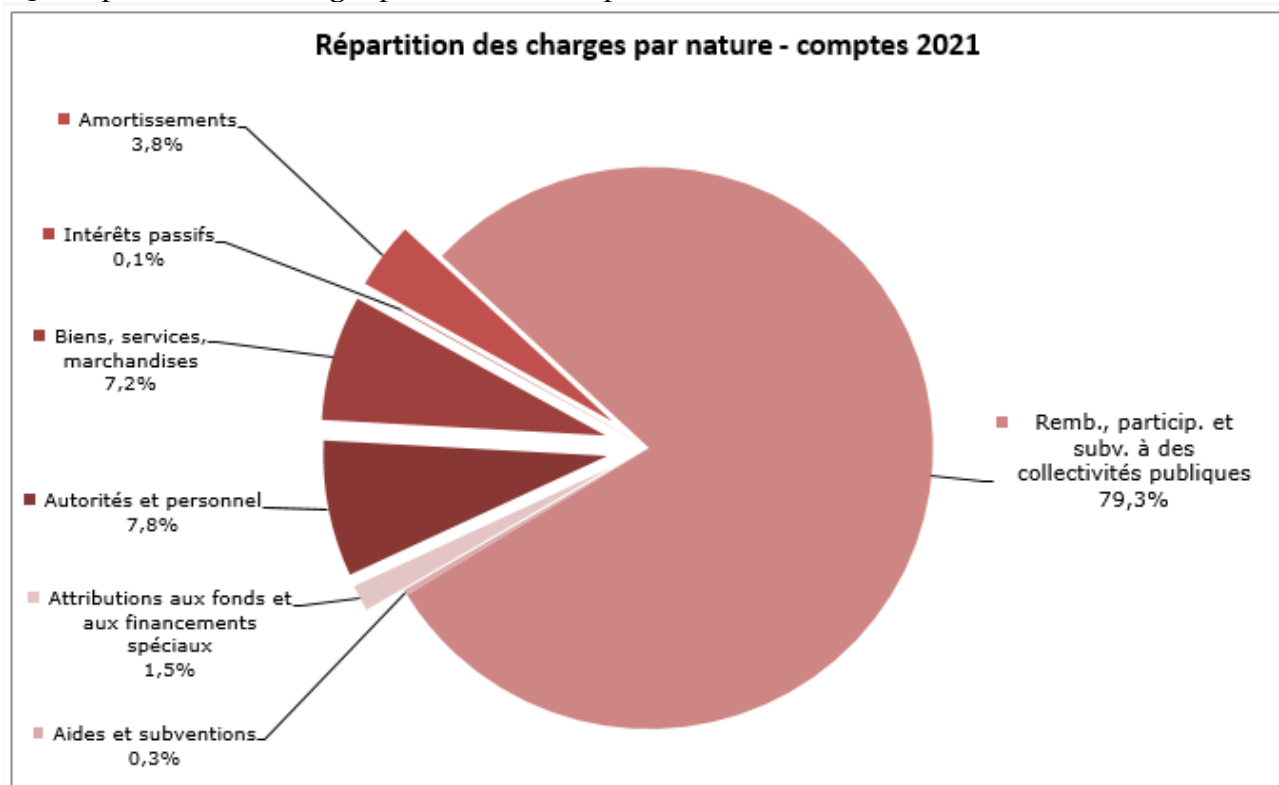
Depuis 2014, les revenus du chapitre port ne permettent pas de couvrir entièrement les charges d'exploitation. Dès lors, la Municipalité a décidé de comptabiliser les excédents de charges des années 2014 à 2020 sur un compte au bilan « Avances aux financements spéciaux » pour un total de Chf 269'893.-, montant qui sera amorti par le chapitre Port à partir de l'exercice 2021 avec les excédents de revenus du dit chapitre, montant en 2021 de Chf 61'566, soit un solde à amortir au 31.12.2021 de Chf 208'326.-. Cette opération est rendue possible suite à la validation cantonale du nouveau Règlement du port en décembre 2020, dont la nouvelle tarification est entrée en vigueur en 2021.

2.2 Evolution des charges

Le total des charges brutes s'élève à Chf 24'798'774 en 2021, soit Chf 770'709 de plus que le montant budgété (Chf 24'028'065). Après déduction des imputations internes, des attributions aux fonds de réserve ainsi que les amortissements supplémentaires, les charges courantes totales atteignent Chf 22'531'830.

Tout comme les années précédentes les principales charges sont la participation à la cohésion sociale (anciennement facture sociale) et la contribution au fonds de péréquation, qui semble cependant se stabiliser au niveau de l'année précédente notamment grâce au premier effet de l'accord conclu entre l'UCV et le canton.

G3 - Répartition des charges par nature – comptes 2021



	CHARGES PAR NATURE	Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
35	Remb., participations et subv.	18'657'886	18'876'800	19'222'809
30	Autorités et personnel	1'841'834	1'776'450	1'665'861
31	Biens, services, marchandises	1'696'577	1'669'615	1'561'958
32	Intérêts passifs	15'274	16'350	15'288
36	Aides et subventions	73'622	102'500	79'509
	Dépenses courantes	22'285'194	22'441'715	22'545'425
330+331	Amortissements ordinaires	246'637	358'800	459'872
	Charges courantes	22'531'830	22'800'515	23'005'296
332+333	Autres amortissements	651'398	0	0
38	Attrib. fonds et financements spéciaux	353'033	110'200	45'500
39	Imputations internes	1'262'514	1'117'350	1'144'050
TOTAL CHARGES		24'798'775	24'028'065	24'194'847

2.2.1. Remboursement, participation et subvention :

Comptes 2021 Chf 18'657'886.- ; Budget 2021 Chf 18'876'800.-.

Il s'agit de la rubrique la plus importante des charges communales, à savoir nos participations aux charges du Canton et aux instances intercommunales. Cette rubrique comprend les charges péréquatives qui correspondent à la participation à la cohésion sociale (anciennement facture sociale) et au fonds de péréquation.

Les participations et subventions à d'autres collectivités publiques représentent une dépense de Chf 18'657'886, qui est en légère diminution par rapport au budget 2021 de Chf 218'914.- et est également en diminution par rapport aux comptes 2020 de Chf 564'922.-.

Le calcul des acomptes de la facture sociale et des charges péréquatives est basé en 2021 sur les impôts de l'année 2019. Sur la base du décompte provisoire fourni par le canton, et compte tenu de l'augmentation des rentrées fiscales en 2021, nous avons créé un passif transitoire de Chf 51'091.- pour la péréquation, de Chf 530'689.- pour la facture sociale et de Chf 14'156.- en moins pour la police cantonale.

Participation à la cohésion sociale (Facture sociale) 2021

Comptes 2021 Chf 9'502'230.- ; Budget 2021 Chf 9'347'000.-.

Notre participation comprend les acomptes 2021 pour Chf 8'971'541.-, ainsi qu'un ajustement de Chf 530'689 en faveur du Canton, en prévision du décompte final de la facture sociale 2021, disponible seulement à fin juin 2022.

Fonds de péréquation 2021

Comptes 2021 Chf 5'690'843.- ; Budget 2021 Chf 6'021'000.-.

Notre participation comprend les acomptes 2021 pour Chf 5'035'420 plus Chf 604'332 pour le retour du fonds de péréquation, ainsi qu'un ajustement de Chf 51'091 en faveur du Canton, en prévision du décompte final de la péréquation 2021, disponible seulement à fin juin 2022.

Le tableau T4 et le graphique G montrent l'évolution des charges péréquatives et de la facture sociale (participation à la cohésion sociale) entre 2017 et 2021. Les chiffres étaient stables jusqu'en 2017 ; à partir de l'année 2018, les chiffres reprennent l'ascenseur. Ces chiffres résultent, bien sûr, de l'évolution des impôts perçus, mais aussi d'une modification des paramètres de calcul, largement en défaveur des quelques communes à fort potentiel fiscal, comme Crans. Il convient de noter que, malgré cette stabilisation, les charges péréquatives restent à un niveau extrêmement élevé représentant toujours 75% de nos revenus nets d'impôts et 67% de nos charges courantes.

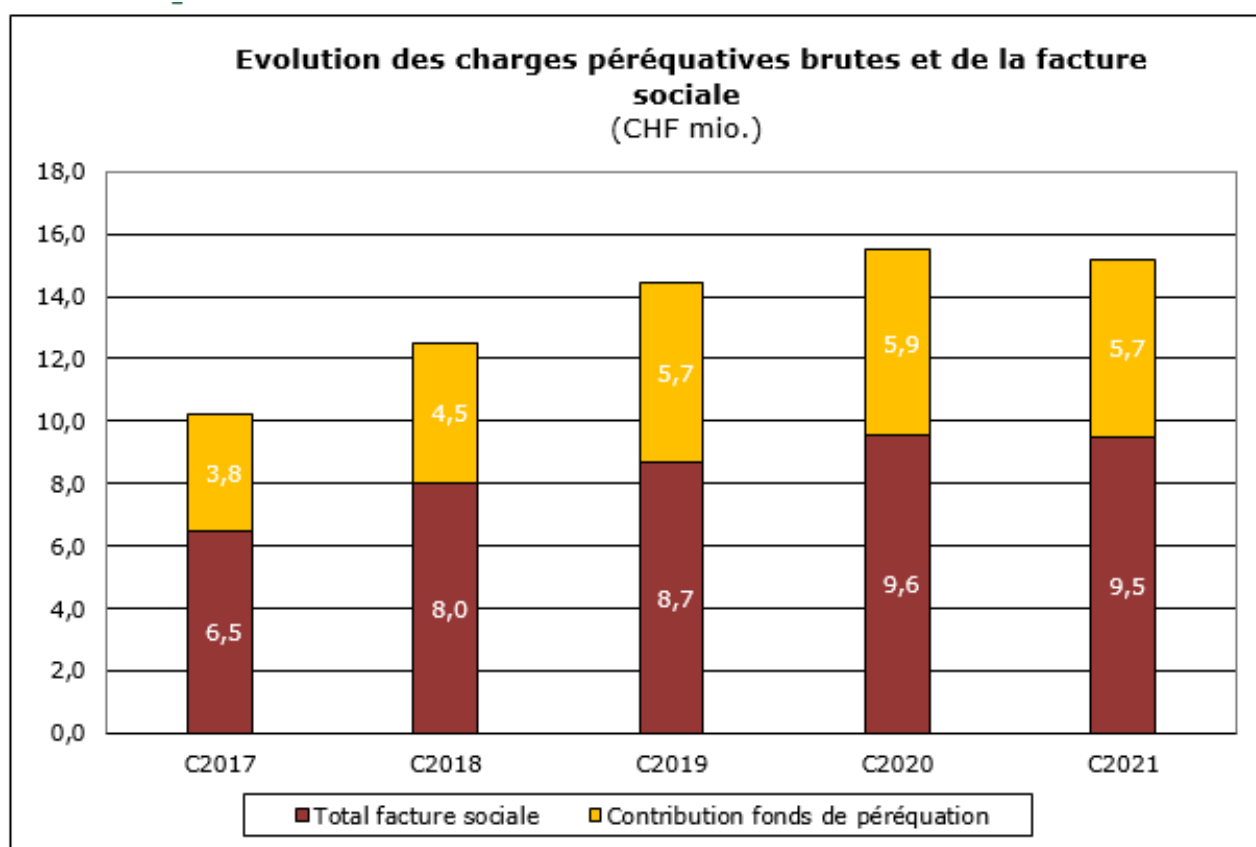
T4 - Evolution des charges péréquatives brutes et de la facture sociale entre 2017 et 2021

	C 2017	C 2018	C 2019	C 2020*	C 2021**
Total facture sociale	6'475'240	8'046'927	8'691'805	9'570'225	9'502'230
Contribution fonds de péréquation (brute)	3'760'142	4'486'034	5'715'693	5'915'343	5'690'843
Total charges facture sociale et péréquatives	10'235'382	12'532'961	14'407'498	15'485'568	15'193'073
En % des charges courantes	58 %	63 %	67 %	67 %	67%
En % des revenus nets d'impôts (voir tableau point 2.2.4 page 6)	73,7 %	78,9 %	84,9 %	79,8 %	74,9 %

*Calcul définitif de l'année 2020 de la facture sociale et de la péréquation sur la base décompte cantonal connu l'année suivante.

**Le montant pour l'année 2021 a été calculé sur les entrées fiscales connues pour 2021, suite au bouclage annuel du 15 février 2022.

G4 - Evolution des charges péréquatives brutes et de la facture sociale



T5 – Analyse des données Facture sociale et péréquation

		2017	2018	%	2019	%	2020	%	2021	%	2022	%
Revenus impôts	Acomptes Canton	12'547'830	12'152'144	-3,15	12'755'325	+4,95	14'604'583	+14,50	16'104'312	+10,25	17'319'493	+7,55
	Budget communal	14'267'500	11'800'000	-17,30	14'108'000	+9,55	15'926'500	+12,90	16'670'000	+4,65	19'554'500	+17,30
	Comptes finaux	12'769'772	14'604'277	+14,35	16'090'610	+10,15	17'323'530	+7,65	na		na	
Facture sociale	Acomptes Canton	7'788'570	6'681'145	-14,20	7'104'574	+6,33	8'642'364	+21,65	9'146'616	+5,85	10'081'474	+10,20
	Budget communal	7'155'000	6'250'000	-12,65	7'141'781	+14,25	9'072'685	+27,05	9'347'000	+3,05	10'666'500	+14,10
	Comptes finaux	6'475'940	8'046'927	+24,25	8'691'805	+8,00	9'570'225	+10,10	9'502'230	-0,70	na	
Provision facture sociale		-108'000	1'440'000		1'593'500		955'000		530'689		0	
Remboursement facture sociale		1'312'630	0		0		0		0		0	
Païement du solde facture sociale		0	1'365'782		1'587'227		927'860		0		0	
Péréquation	Acomptes Canton	3'482'596	3'317'481	-4,75	3'649'632	+10,00	4'998'342	+36,95	5'146'616	+2,95	5'323'484	+3,45
	Budget communal	3'316'560	2'650'000	-20,10	3'902'501	+47,25	5'108'000	+30,90	6'021'000	+17,90	6'485'000	+7,70
	Comptes finaux	3'760'142	4'486'034	+19,30	5'715'693	+27,40	5'915'343	+3,50	5'690'843	-3,80	na	
Provision péréquation		123'000	620'000		1'428'000		492'000		51'091		0	
Remboursement péréquation		228'224	0		0		0		0		0	
Païement du solde péréquation		0	651'523		514'573		327'782		0		0	

→ Note : Les comptes finaux d'impôts de 2020 sont la base de calcul des acomptes 2022 de la facture sociale, etc. ;
idem pour la péréquation
na: chiffres non disponibles au 31.03.2022

En plus des charges péréquatives, les autres participations aux charges de l'Etat et aux charges intercommunales, sont les suivantes :

Nos participations aux charges des institutions intercommunales	Chf	2'927'755.-
Pour un montant de		
SADEC (taxes de traitement)	Chf	82'431.-
SITSE (traitements des eaux usées)	Chf	445'340.-
ASCOT (Association scolaire intercommunale de Terre Sainte)	Chf	1'249'224.-
AJET (Accueil de jour de Terre Sainte)	Chf	580'005.-
Association Police Nyon Région	Chf	368'273.-
SDIS pour la défense incendie	Chf	90'454.-
ORPC pour la protection civile	Chf	45'999.-
Ainsi que diverses autres participations	Chf	66'029.-

Nos participations aux charges cantonales	Chf	537'058.-
Pour un montant de		
Ecoles de musique	Chf	22'230.-
Transports régionaux	Chf	102'258.-
Police Cantonale*	Chf	352'981.-
FAJE (Fondation pour l'accueil de jour des enfants)	Chf	11'700.-
ARAS (Association Régionale pour l'Action sociale du District de Nyon)	Chf	39'897.-
Ainsi que diverses autres participations	Chf	7'992.-

*Sur la même base péréquative que la péréquation et la facture sociale

2.2.2. Autorités et personnel (Rubrique 30)

Comptes 2021 Chf 1'841'834.- ; Budget 2021 Chf 1'776'450.-.

Ce léger dépassement de Chf 65'384.- provient de l'augmentation du taux d'activité de la bibliothécaire de 20 % pour l'aide à la communication (notamment l'élaboration du journal le Quoi), ainsi que des remplacements pour cause d'accidents ou de maladie, montant qui est ensuite remboursé par les assurances.

2.2.3. Intérêts passifs (Rubrique 32)

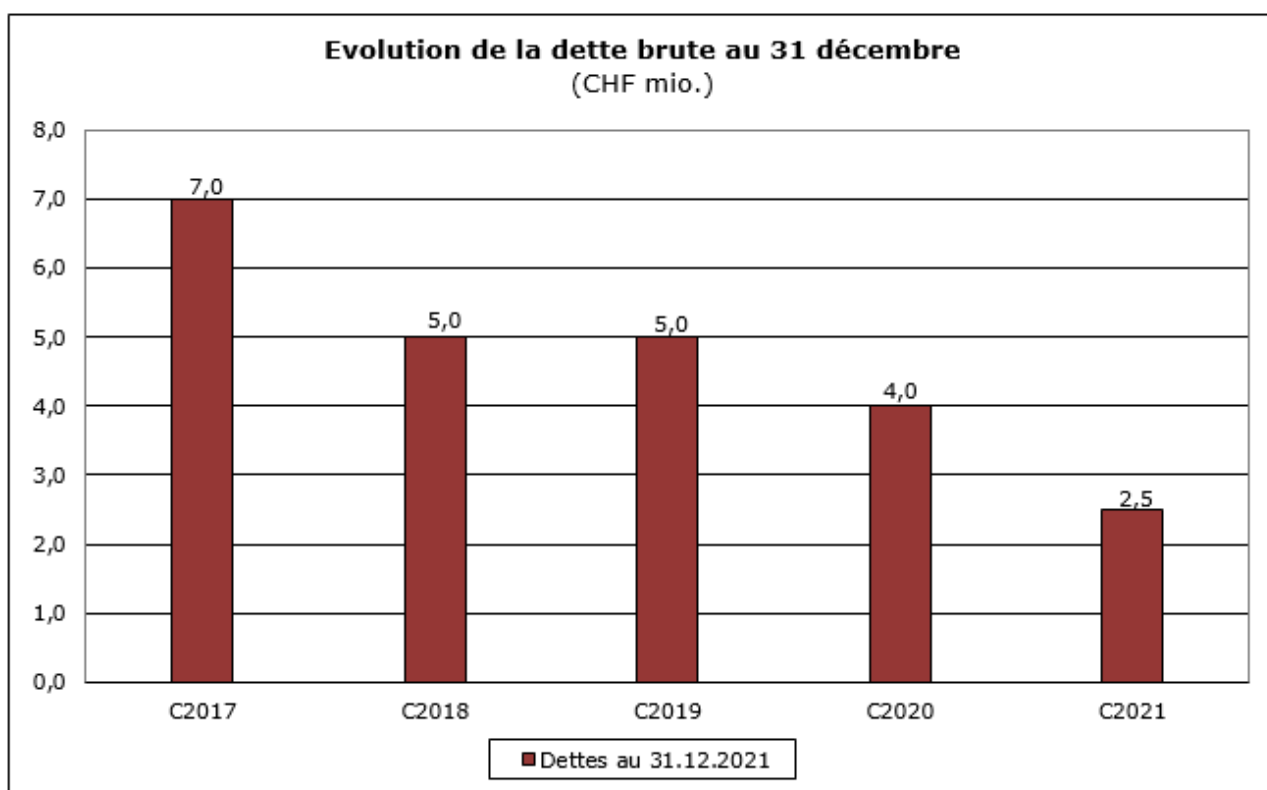
Comptes 2021 Chf 15'274.- ; Budget 2021 Chf 16'350.-.

Cette diminution de Chf 1'076.- provient des paiements anticipés des impôts annuels (compte No 210.3290).

Du point de vue de la dette, il convient de noter que nous avons remboursé un emprunt de Chf 1'500'000.- qui était arrivé à échéance en novembre 2021. Ainsi, le montant de notre dette au 31.12.2021 est de Chf 2'500'000.-, et le montant de nos liquidités au 31.12.2021 s'élève à Chf 590'646.-.

G5 - Evolution de la dette au 31 décembre :

	C 2017	C 2018	C 2019	C 2020	C2021
Dettes au 31.12.	7'000'000	5'000'000	5'000'000	4'000'000	2'500'000
Intérêts de la période	14'038	13'755	13'750	12'731	11'420
Taux d'intérêt moyen	0.20 %	0.25 %	0.25 %	0.275 %	0.285 %



2.2.4. Biens, services et marchandises (Rubrique 31)

Comptes 2021 Chf 1'696'577.- ; Budget 2021 Chf 1'669'615.-

Cette augmentation de Chf 26'961.- provient de divers postes et qui sont détaillés dans le tableau ci-dessous récapitulant l'évolution des charges de fonctionnement du ménage communal.

Les principales variations proviennent des éléments suivants :

- Entretien des immeubles dû à la nécessité de rénover un appartement rue des Artisans 6
- Entretien des routes plus important que budgété dû à divers entretiens routiers nécessaires et à la nouvelle signalisation routière.
- Frais d'honoraires plus importants que prévu, frais liés à la perception des impôts.
- Frais de réceptions et manifestations moins importants que prévu étant donné que plusieurs manifestations ont dû être annulées en raison du COVID.

T6

Libellé	Comptes 2018	Comptes 2019	C2019 C2018 %	Comptes 2020	C2020 C2019 %	Comptes 2021	C2021 C2020 %	Budget 2021	C 2021 B 2021 %
Autorités et personnel (30)	1'534'859	1'592'349	+3.70%	1'665'860	+2.65%	1'841'834	+10.55%	1'776'450	+3.68%
Biens, services, marchandises (31)	1'590'534	1'622'536	+2.00%	1'561'958	-3.75%	1'696'576	+8.60%	1'669'615	+1.62%
- imprimés/mat./mobiliier bureau	59'738	85'378	+42.90%	79'595	-6.75%	103'782	+30.40%	140'000	-25.87%
- achat d'énergie et autres	154'993	138'944	-10.35%	130'549	-6.05%	146'302	+12.05%	153'400	-4.62%
-fournitures/marchandises	32'721	52'666	+60.90%	38'467	-26.95%	30'978	-19.45%	35'000	-11.49%
- entretien des immeubles	302'313	380'860	+26.00%	432'267	+13.50%	416'373	-3.65%	388'000	+7.32%
- entretien des routes	74'699	61'650	-17.45%	17'385	-71.80%	70'741	+406.90%	30'000	235.81%
- entretien mobilier et installations	111'505	123'618	+10.80%	109'799	-11.20%	115'170	+4.90%	96'500	+19.35%
- loyers/fermages/redevances	25'004	25'004	0.00%	25'004	0.00%	25'004	0.00%	25'000	0.00%
- frais réceptions/manifestations	115'625	84'714	-26.75%	55'022	-35.05%	48'392	-12.05%	113'000	-57.17%
- Honoraires/prestations services	630'375	649'010	+2.90%	643'389	-0.85%	711'355	+10.55%	661'715	+7.51%
- impôt/taxes/cotisations	83'561	20'692	-75.25%	30'481	+47.30%	28'479	-6.55%	27'000	+5.48%
Intérêts passifs (32)	17'292	18'201	+5.25%	15'288	-16.00%	15'273	-0.10%	16'350	-6.58%
Total des charges de fonctionnement du ménage communal	3'142'685	3'142'685	+2.80%	3'243'106	+0.30%	3'553'683	+9.55%	3'462'415	+2.64%

Au final les dépenses du ménage communal ordinaire sont en augmentation de Chf 310'577.- par rapport à 2020 (soit de Chf 3'553'683 en 2021 contre Chf 3'243'106 en 2020) et représentent une hausse de Chf 91'268 par rapport au budget.

2.2.5. Aides, subventions à institutions privées (Rubrique 36)

Comptes 2021 Chf 73'622.- ; Budget 2021 Chf 102'500.-.

Cette diminution de Chf 28'778.-, provient du montant non dépensé pour la culture, loisirs et sports Chf -21'184.- (compte No 150.3653), des dépenses pour les aides individuelles pour des études musicales Chf -1'000.- (compte No 150.3662), de la participation aux frais administratifs de la Sadec Chf -3'290.- (compte No 450.3656) et pas de dépenses pour les aides d'urgences « expulsions » Chf -2'000.- (compte no 710.3665).

2.2.6. Amortissements (Rubrique 33)

Comptes 2021 Chf 898'035.- ; Budget 2021 Chf 358'800.-

Les comptes 2021 sont marqués par une variation importante des amortissements, en augmentation de Chf 539'235.- par rapport au budget 2021. Ceci est dû à deux facteurs. Tout d'abord, pour ce qui est des amortissements ordinaires, il est apparu que le bâtiment Céligny 2a (ancien collège) est arrivé à sa valeur d'estimation fiscale au 31.12.2019, par conséquent, selon l'Art. 26 du Règlement sur la comptabilité des communes, nous n'avons plus à l'amortir. D'autre part, l'excédent de revenus de l'année nous permet de réaliser des amortissements supplémentaires sur les éléments du patrimoine administratif pour un montant total de Chf 651'398.-.

• T7 – Amortissements du patrimoine financier

	Comptes 2021		Budget 2021	
Comptes 2021	Chf	76'790.21	Chf	194'000.00
Amortissement défalcation des impôts	Chf	10'790.21	Chf	20'000.00
Amortissement locaux de la crèche	Chf	66'000.00	Chf	69'000.00
Amortissement du bâtiment rte de Céligny 2	Chf	0.00	Chf	105'000.00

• T8 – Amortissements obligatoires du patrimoine administratif

	Comptes 2021		Budget 2021	
Comptes 2021	Chf	169'846.40	Chf	164'800.00
Amort. partic. Padel/CNC/ TéléDôle	Chf	16'808.10	Chf	17'000.00
Amortissement infrastructures routières	Chf	21'044.25	Chf	21'000.00
Amortissement achat véhicules (voirie)	Chf	4'461.55	Chf	0.00
Amort. achat véhicules (espaces verts)	Chf	10'000.00	Chf	10'500.00
Amortissement création jardin du souvenir	Chf	5'400.00	Chf	5'300.00
Amortissement de la mise en séparatif	Chf	111'000.00	Chf	111'000.00
Amortissement travaux cours d'eau	Chf	1'132.50	Chf	0.00

• T9 – Amortissements supplémentaires du patrimoine administratif

	Comptes 2021		Budget 2021	
Comptes 2021	Chf	651'398.00	Chf	0.00
Amortissement partic. Padel/CNC/ TéléDôle préavis nos 19/2018-20/2018-23/2018	Chf	139'000.00	Chf	0.00
Amortissement infrastructures routières préavis nos 15/2018-35/2020	Chf	333'000.00	Chf	0.00
Amortissement achat véhicules (Voirie) préavis no 46/2021	Chf	38'500.00	Chf	0.00
Amortissement achat véhicules (Espaces Verts), préavis no 32/2020	Chf	80'000.00	Chf	0.00
Amortissement création jardin du souvenir préavis no 27/2019	Chf	36'999.00	Chf	0.00
Amortissement travaux cours d'eau préavis no 41/2021	Chf	23'899.00	Chf	0.00

2.2.6.1 Attributions aux fonds de financement (Rubrique 38)

Comptes 2021 Chf 353'032.- ; Budget 2021 Chf 110'200.-.

Cette augmentation de Chf 242'832.- provient des attributions suivantes :

- -fonds de réserve pour risque pour débiteurs Chf 34'500.- (compte No 210.3809),
- -fonds de réserve ordures ménagères et décharge Chf 19'887.- (compte No 450.3812),
- -fonds de réserve égouts et épuration Chf 184'178.- (compte No 460.3811)
- -aux avances aux financements spéciaux Chf 4'266.- (compte No 471.3818).

2.2.6.2 Imputations internes (Rubrique 39)

Comptes 2021 Chf 1'262'513.- ; Budget 2021 Chf 1'117'350.-.

Il s'agit de la répartition de certaines charges (frais de personnel, frais financiers et frais divers) entre dicastères. Les imputations internes "charges" doivent s'équilibrer avec les imputations internes "revenus".

3. Indicateurs financiers

Afin d'analyser la situation financière de la commune il paraît utile de regarder certains indicateurs qui peuvent nous renseigner sur la capacité de la commune à couvrir ses charges courantes et à les maîtriser, à financer des projets, et si nécessaire à s'endetter pour cela. Sur la base des indicateurs proposés par IDHEAP ou l'UCV, nous avons sélectionné plusieurs ratios.

3.1 Couverture des charges

Ce ratio permet de savoir dans quelle mesure les revenus courants couvrent les charges courantes.

Un indicateur entre 100 et 103% indique que l'on est à l'équilibre / quasi-équilibre ; si le résultat est inférieur à 100% cela signifie que les revenus sont insuffisants pour couvrir les charges, et selon le degré nécessite un ajustement car la commune entame ses réserves.

Couverture des charges	Revenus courants	2016	2017	2018	2019	2020	2021
		16'945'480	17'300'934	19'261'916	22'011'282	22'727'945	24'390'077
	Charges courantes	16'839'170	17'648'295	19'810'788	21'624'649	23'005'296	22'531'830
		100,6 %	98,0 %	97,2 %	101,8 %	98,8 %	108,2 %

Comme le montre le tableau ci-dessus, la commune a eu, ces dernières années, une situation fluctuante entre situation d'équilibre et un excédent de charge à surveiller. L'année 2021 se démarque avec son excédent de couvertures des charges, et en démontre le caractère exceptionnel. Cette situation est favorable pour la commune, car elle lui permet de reconstituer son capital entamé lors des années déficitaires. L'objectif à long terme doit cependant rester celui d'une situation à l'équilibre ou quasi-équilibre soit entre 100 et 103%.

3.2 Maîtrise des dépenses courantes par habitant

Cet indicateur compare les dépenses courantes (voir le tableau des charges par nature – p. 9) par habitant de l'exercice à celui de l'exercice précédent et montre la maîtrise ou non des dépenses courantes. Un indicateur inférieur à 0% montre que les dépenses ont été réduites durant l'exercice, un indicateur entre 0% et 3% montre que les dépenses sont maîtrisées. Au-delà de 3% les dépenses progressent de manière peu, voire pas, maîtrisée.

Dépenses courantes par hab. (DC/hab)	Dépenses courantes Population	2016	2017	2018	2019	2020	2021
		16'296'160	17'194'948	19'191'757	21'107'400	22'545'425	22'285'194
		2'059	2'177	2'193	2'286	2'340	2'373
		7'915	7'898	8'751	9'233	9'635	9'391
Maîtrise dép. cour. par hab.	(DC/Hab To - DC/Hab T-1) / (DC/Hab T-1)		-0,2 %	10,8 %	5,5 %	4,3 %	-2,5 %

Ce tableau nous montre une progression des dépenses courantes par habitant au cours de ces dernières années, notamment en 2018, 2019 et 2020. Cependant, cela est à regarder en parallèle avec l'évolution des charges péréquatives, qui augmentent significativement durant ces mêmes années. En effet, si l'on déduit les charges péréquatives (facture sociale et contribution au fonds de péréquation) des dépenses courantes, l'image qui en ressort n'est pas la même.

Dép. cour. par hab. sans FS et fds péréquation	(Dépenses courantes)- (FS+Fds Péréquation) Population	2016	2017	2018	2019	2020	2021
		6'837'721	6'959'566	6'658'796	6'699'902	7'059'857	7'092'126
		2'059	2'177	2'193	2'286	2'340	2'373
		3'321	3'197	3'036	2'931	3'017	2'989
Maîtrise dép. cour. par hab. sans FS et fds pér.	(DC sans FS et Per./ hab. To - DC sans FS et Per./hab. T-1) / (DC sans FS et Per./hab. T-1)		-3,7 %	-5,0 %	-3,5 %	2,9 %	-0,9 %

Comme le montre ce tableau, les dépenses courantes, liées aux tâches qui relèvent à proprement parler des compétences communales, soit sans les charges péréquatives, sont plus que maîtrisées et, si on les regarde d'un point de vue monétaire, sont restées stables au cours des dernières années.

3.3 Marge d'autofinancement

Cet indicateur représente les moyens financiers, dégagés par l'activité d'exploitation de la commune, qui peuvent permettre de rembourser la dette. Il peut notamment servir à calculer la capacité d'endettement de la commune ou s'il est nécessaire d'augmenter les revenus, afin de pouvoir couvrir un certain niveau d'endettement.

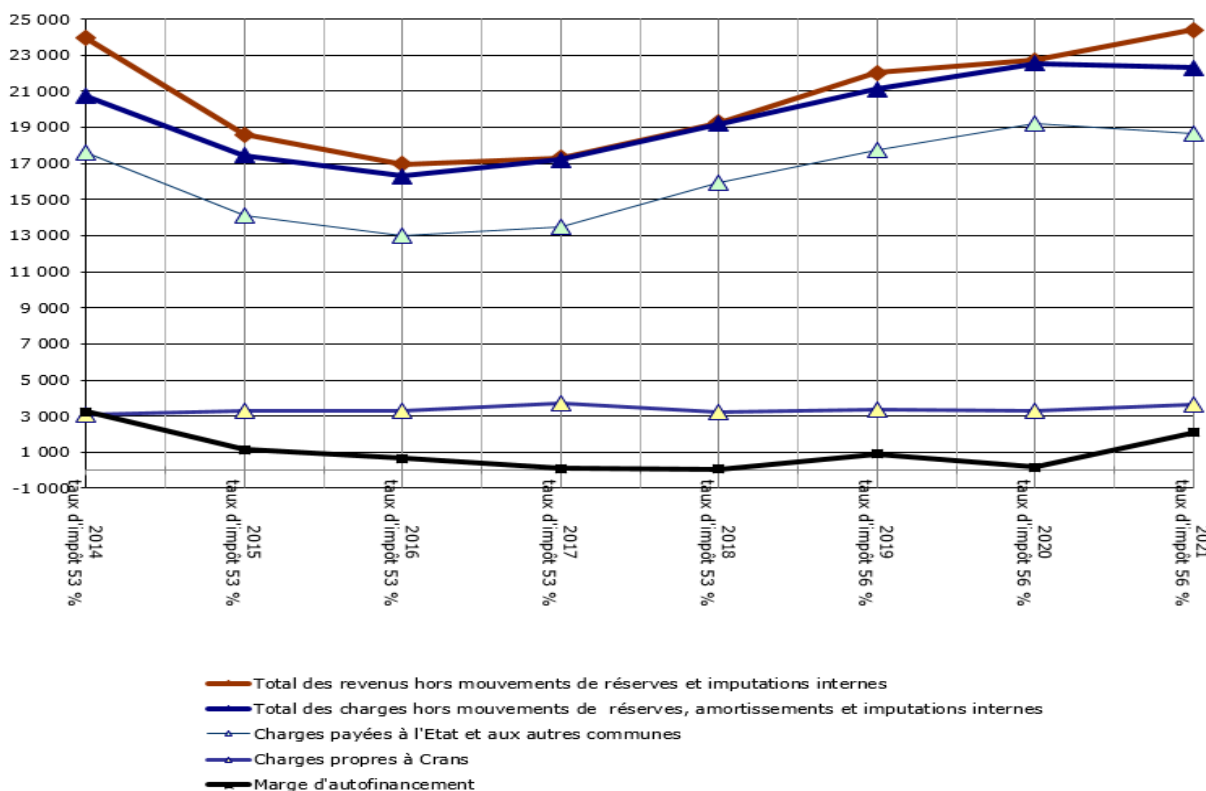
Le tableau T10 et le graphique G6 montrent l'évolution de la marge d'autofinancement entre 2014 et 2020 (source : comptes par nature) :

T10 – évolution de la marge d'autofinancement :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Revenus bruts (1)	24'957'393	21'108'287	18'690'556	18'545'067	20'385'552	23'204'951	24'079'086	25'652'590
Charges brutes (2)	24'699'399	20'848'461	18'678'048	18'772'690	21'063'765	23'234'002	24'194'846	24'798'774
Résultat (1-2=3)	257'994	259'826	12'508	-227'623	-678'213	-29'051	-117'760	853'816
Total amort. et var. réserves (4) (compris dans 2)	2'973'318	890'554	636'812	333'609	748'372	932'933	298'280	1'251'067
Marge Auto Financement 3+4	3'231'380	1'150'380	649'320	105'986	70'159	903'882	182'520	2'104'883

À noter que la marge d'autofinancement de l'année 2014 provient du résultat exceptionnel sur des rattrapages des années antérieures d'impôts sur les personnes physiques ; montants qui ont permis de faire des amortissements supplémentaires sur les travaux routiers

G6 – Evolution de la marge brute d'autofinancement et de ses composantes



3.4 Effort d'investissement

Cet indicateur montre quelle est la part des dépenses courantes qui sont dédiées aux investissements nets (c'est-à-dire sans subventions ou contributions externes). Il part de l'idée qu'il est nécessaire, pour une entité publique, d'investir régulièrement, afin de ne pas se retrouver dans une situation où elle devrait effectuer un rattrapage qui ferait suite à un retard d'investissement. IDHEAP situe cet effort d'investissement à un niveau idéal entre 7 % et 10 % des dépenses courantes. Pour les petites et moyennes communes, il faut cependant prendre une moyenne sur 3 ans, car les investissements se font de manière plus ponctuelle.

Effort d'investissements moyenne 3 ans	Moyenne invest. nets sur 3 ans	2018	2019	2020	2021
		774'039	457'911	290'866	159'790
	Dépenses courantes	19'191'757	21'107'400	22'545'425	22'285'194
		4,0 %	2,2 %	1,3 %	0,7 %

Comme nous le montre le tableau ci-dessus, ces dernières années, les investissements dans la commune ne sont pas suffisants, si l'on considère le critère d'IDHEAP. Cette situation peut notamment s'expliquer par une marge d'autofinancement extrêmement fluctuante d'année en année, et la difficulté à avoir une vision claire des charges de la commune en particulier des charges péréquatives.

3.5 Dette brute par rapport aux revenus et poids des intérêts passifs :

En comparant la dette brute aux revenus courants, cet indicateur mesure le temps qu'il faudrait à la commune pour éteindre sa dette si elle y consacrait la totalité de ses revenus courants. Ainsi un résultat de 100% indique qu'il faudrait utiliser la totalité des revenus fiscaux d'une année pour éteindre l'endettement de la commune (50% représentant 6 mois et 200% représentant 2 ans).

Le poids des intérêts passifs de la dette montre la part des revenus fiscaux qui sont affectés au financement des intérêts passifs, et montre le risque lié au prix de la dette. Selon l'UCV cet indicateur ne devrait pas dépasser 5% à 10%.

Poids de la dette	Dette brute Revenus courants	2016	2017	2018	2019	2020	2021
		5'000'000	7'000'000	5'000'000	5'000'000	4'000'000	2'500'000
		16'945'480	17'300'934	19'261'916	22'011'282	22'727'945	24'390'077
		29,5 %	40,5 %	26,0 %	22,7 %	17,6 %	10,3 %
Poids des intérêts passifs de la dette	Intérêts passifs Revenus courants	11'047	14'038	13'756	13'750	12'731	11'581
		16'945'480	17'300'934	19'261'916	22'011'282	22'727'945	24'390'077
		0,07 %	0,08 %	0,07 %	0,06 %	0,06 %	0,05 %

Comme le montre le tableau ci-dessus, le poids de la dette a été significativement réduit au cours de ces dernières années et elle est à présent très faible (il nous faudrait à peine plus d'un mois de revenus pour rembourser notre dette). En parallèle, le poids des intérêts est également extrêmement bas ; ce qui est le reflet du niveau de la dette mais également de taux d'intérêts très bas. Cette situation montre que, si la commune le souhaite, elle a la capacité d'emprunter pour financer des projets.

3.6 Capacité d'endettement

Le taux d'autofinancement nous indique le pourcentage des revenus courants qui sont disponibles pour l'autofinancement, ceci dans une situation de *statu quo* du niveau des impôts. Sur la même base de la marge d'autofinancement, nous pouvons également calculer une hypothétique capacité d'endettement. En faisant l'hypothèse que nous allouons la totalité de la marge d'autofinancement au remboursement de la dette au cours des 30 prochaines années, ceci nous donne le montant que nous sommes en mesure d'emprunter.

		2016	2017	2018	2019	2020	2021
Taux d'auto-financement	Marge d'autofinancement (MA)	649'319	105'986	70'159	903'882	182'521	2'104'883
	Revenus courants (RC)	16'945'480	17'300'934	19'261'916	22'011'282	22'727'945	24'390'077
		3,8 %	0,6 %	0,4 %	4,1 %	0,8 %	8,6 %
Capacité économique d'endettement	Marge d'autofinancement (MA)*30	19'479'579	3'179'571	2'104'777	27'116'459	5'475'616	63'146'501

Comme nous le montrent ces indicateurs, le taux d'autofinancement et la capacité d'endettement sont très variables d'une année à l'autre, ceci dépendant bien entendu de la marge d'autofinancement de la commune. De ce fait, il peut être intéressant de regarder plutôt une moyenne sur 5 ans de notre capacité d'endettement, qui se monte à environ 20 millions, ceci dans une hypothèse où le niveau d'impôts n'est pas modifié.

4. Conclusions générales

En conclusion, on constate que :

- Pour des raisons exceptionnelles et probablement temporaires, les comptes 2021 de la Commune retrouvent à nouveau des chiffres noirs avec un excédent de revenus de Chf 1'858'247.-, contre un excédent de charges budgété à plus de CHF 2 millions, ceci grâce aux recettes conjoncturelles et aléatoires qui dépassent Chf 3,2 millions.
- Les impôts sur les revenus et la fortune des personnes physiques, de l'impôt à la source et de l'impôt spécial des étrangers sont en légère diminution par rapport aux comptes 2020, ceci suite à la diminution des recettes sur les rattrapages des années antérieures qui est inférieure à 2020.
- Le pourcentage des charges payées à l'Etat est en légère diminution. En proportion des revenus nets d'impôts, elles représentent 74,9 % pour 2021, contre 79,8 % en 2020, 84,9 % en 2019 et de 78,9 % en 2018.
- Il convient de noter que, en 2021, le « plafonnement de l'effort », prévu dans les dispositions cantonales pour le calcul de la péréquation/facture sociale, a été maintenu à 48 points d'impôt, et que ce plafond n'a pas été atteint en 2021.
- Les charges de fonctionnement du ménage communal sont en légère augmentation. Cependant, comme le démontrent les indicateurs relatifs à la maîtrise des dépenses courantes par habitant, elles sont maîtrisées.
- Notre marge d'autofinancement est de Chf 2,1 millions en 2021, en augmentation par rapport aux années 2020 (Chf 0,18 millions), 2018 (Chf 0,07 millions,) 2017 (Chf 0,1 millions) et 2019 (Chf 0,9 millions). La situation 2021 est ainsi très satisfaisante, bien qu'exceptionnelle.

- Les indicateurs financiers, calculés sur la base des comptes 2021, montrent que la couverture des charges est exceptionnelle en 2021. La maîtrise des dépenses par habitant est tributaire des charges péréquatives et, si l'on en fait abstraction, les dépenses courantes sont bien maîtrisées. En revanche il apparaît que les efforts d'investissement ne sont pas suffisants ; reflet d'une situation financière largement imprévisible, qui est hors du contrôle de la commune. En effet, notre marge d'autofinancement est très fluctuante et dépend grandement des impôts conjoncturelles et aléatoires. Par contre, la commune a un niveau d'endettement très bas et tous les indicateurs montrent que, si elle le souhaite, elle a la capacité de recourir à l'emprunt, afin de financer des projets.
- Nos principales sources de revenus sont les impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques, et sont utilisées à 94% pour couvrir les charges péréquatives. Ainsi, tant que le Conseil d'Etat n'a pas décidé du sort de la facture sociale (abrogation, maintien, quel niveau ?), il est extrêmement difficile de faire des prévisions, permettant d'établir un budget fiable. Une "confiscation" d'environ 75 % de tous les impôts encaissés nous oblige à la prudence et à être extrêmement attentifs dans le choix des projets à réaliser.

RÉSULTAT

L'excédent de recettes, après amortissements supplémentaires et mouvements de réserves, s'élève à

Chf 853'815.96

CAUTIONNEMENTS

En faveur de :	Au 31 décembre 2021	
ARSCO	Chf	7'200'000.-
SITSE	Chf	5'600'000.-

ENGAGEMENTS HORS BILAN

ORPC	Chf	18'415.-
------	-----	----------

5. Observation et vœux

5.1 Observations (O)

O-03/2017F : La Commission des finances maintient son observation de 2017, et souhaite que la Municipalité poursuive son effort visant à établir des indicateurs/ratios utiles à la commune. Par exemple, le taux d'imposition communal, ainsi que le montant de la dette, sont du ressort de la commune, et leurs effets devraient être mesurés et utilisés pour analyses.

Réponse : Sur la base des indicateurs proposés par l'Institut de hautes études en administration publique IDHEAP et ceux proposés par l'UCV, une sélection d'indicateurs a été effectuée, présentée dans ce rapport dans la section *Indicateurs financiers*.

5.2 Vœux (V)

V-01/2020F : La Commission des Finances souhaite que les pièces et les écritures concernant les préavis bouclés soient regroupées et présentées par préavis, afin de faciliter le travail de la vérification.

Réponse : Cela a été fait pour le boucllement des comptes de préavis sur l'exercice 2021.

6. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL

Vu le préavis No 10/22 concernant les Comptes 2021 ;

Où le rapport de la Commission des finances, chargée de l'étude de cet objet selon les dispositions de l'article 39 du Règlement du Conseil communal ;

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

- 1) d'adopter le rapport sur les comptes de l'exercice 2021, tel que présenté ;
- 2) de décharger la Municipalité de son mandat pour l'exercice 2021 ;
- 3) de décharger la Commission des finances de son mandat pour l'année 2021.

Ainsi délibéré par la Municipalité, par courriel le 9 mai 2022, afin d'être soumis à l'approbation du Conseil communal, dans sa séance du 27 juin 2022.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Le Secrétaire

Robert Middleton

Roland Bersier



Annexes :

Comptes de fonctionnement d'investissements et du bilan 2021, comprenant :

1. Résultat de l'exercice 2021 – amortissements supplémentaires et attributions aux fonds de réserves
1a Tableau des charges et des revenus selon la classification administrative
1b Tableau des charges et revenus par nature
2 Dépenses et recettes d'investissements
3 Bilan au 31.12.2021 avec comparaison 2020
4 Tableau de financement du 1.1.-31.12.2021